

[Traduction]

Monsieur le président, depuis la Confédération, tous les gouvernements ont cherché, d'une façon ou d'une autre, à favoriser l'unité nationale, à éliminer les facteurs qui tendent à nous diviser, tout en renforçant les nombreux liens qui nous unissent. Comme nombre de ses prédécesseurs, le présent gouvernement sait fort bien que l'unité nationale au Canada ne saurait se trouver dans une formule immuable. Il sait aussi qu'il n'y a pas qu'une seule façon, qu'un seul moyen de la promouvoir et de la réaliser. Le rythme de l'évolution moderne est trop rapide pour cela; le Canada est trop grand et trop diversifié pour cela.

Le Canada compte deux langues officielles, des provinces et des régions bien caractérisées, et bon nombre de collectivités culturelles en plein essor. Chacun est fier de son identité propre et entend fermement la conserver. L'unité nationale dépendra par conséquent de la réalisation de priorités qui varient d'une région à l'autre. Notre défi consiste maintenant à en réaliser un grand nombre en même temps.

On a proposé dans le discours du trône des mesures législatives concernant le problème urbain, le problème de l'Ouest, le problème de l'expansion économique régionale et, bien sûr, le problème linguistique. Toutes ces mesures figurent au calendrier législatif de la session en cours. Et nous nous occuperons de chacune d'elles avec la même énergie. Car nous savons tous que si l'on ignore systématiquement les besoins essentiels d'une région ou d'un groupe important de notre société, il se pourrait qu'un jour le Canada cesse d'exister.

● (1630)

Monsieur le président, pour ce qui est de l'unité nationale, la résolution présentée aujourd'hui comporte un aspect nouveau, car elle concerne la fonction publique du Canada. Notre fonction publique assure l'élaboration et l'application de l'ensemble des politiques fédérales qui touchent la vie de tous les Canadiens. Elle est donc en rapport constant avec les citoyens et très proche de leurs préoccupations quotidiennes. Il est indispensable que la fonction publique soit profondément sensible aux besoins des Canadiens pour que ceux-ci la perçoivent comme leur fonction publique et que les fonctionnaires aient le sentiment d'en faire partie intégrante.

La politique du gouvernement consiste à attirer à la fonction publique les personnes les mieux qualifiées et les plus compétentes. Mais cela n'est possible, et la fonction publique ne peut servir convenablement tous les Canadiens, que si cette dernière devient de plus en plus représentative des deux groupes de langue officielle.

Pourquoi deux langues officielles? A mon avis, non pas principalement à cause de «droits d'origine», bien qu'un grand nombre de personnes attachent de l'importance à ces droits. Et certainement pas, non plus, parce que ces deux langues sont «supérieures» à toute autre. Nous ne sommes pas en présence d'abstractions historiques ni de préférences culturelles. Nous avons affaire à des réalités politiques et sociales bien précises.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Or, une de ces réalités est qu'il y a dans notre pays quelque seize millions de Canadiens anglophones dont la plupart ne parlent pas le français et environ six millions de Canadiens francophones dont la majorité ne parlent pas l'anglais. Chacun des deux groupes a le pouvoir—ne serait-ce que par le nombre—de détruire l'unité du pays.

Langues officielles

Voilà les faits, monsieur le président: deux groupes linguistiques dominants par leur nombre, tous deux en majorité unilingues. Comme le président du Conseil du Trésor nous l'a rappelé en décembre dernier:

Ces faits n'offrent qu'un choix au Canada, ne permettent qu'une politique réaliste: garantir les droits linguistiques des deux collectivités linguistiques. Ce sont ces faits qui ont inspiré au gouvernement sa politique de bilinguisme et les principes sur lesquels doit reposer son application dans la Fonction publique.

Monsieur le président, cette question des deux langues officielles préoccupe le Parlement depuis fort longtemps. Pour reprendre des propos cités par mon très honorable ami de Prince-Albert, qui se souviendra sans doute de la vigueur avec laquelle sir John A. Macdonald a dénoncé toute tentative, je cite Macdonald, «d'opprimer une langue ou de la rabaisser par rapport à l'autre. Je crois, poursuivait Macdonald, qu'une telle tentative serait vaine et que, si elle était possible, elle serait insensée et inique.» «Vaine», naturellement, parce que nul Canadien, qu'il soit francophone ou anglophone, n'est prêt à renoncer à un bien aussi vital que sa langue. «Insensée et inique», parce que le fait de rabaisser une langue, ou de l'ignorer, engendrerait un mécontentement implacable au cœur même de notre pays.

Nombreux sont ceux qui, parmi nous, considèrent la langue comme allant de soi, au même titre, pour ainsi dire, que la respiration. Et c'est précisément pour cela que le fait d'empêcher une personne de se servir librement de sa langue peut entraîner chez elle un tel traumatisme, puisqu'un mécanisme presque aussi essentiel que la respiration se trouve ainsi entravé. Le gouvernement Pearson déclarait fort justement, il y a quelques années, que

... la langue est à la fois le prolongement de la personnalité de l'individu et un instrument indispensable de l'organisation sociale. si l'on ne reconnaît pas les droits linguistiques des Canadiens d'expression française ou anglaise, leur volonté de maintenir l'intégrité du Canada sera sérieusement affaiblie, voire anéantie.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Depuis près d'un siècle, monsieur le président, de nombreux Canadiens français se disent: «Le gouvernement d'Ottawa n'est pas notre gouvernement... il ne parle même pas notre langue.» C'est ce genre de frustration qui a alimenté le séparatisme. Comment le gouvernement fédéral a-t-il réagi? Il a dit à la population du Québec: «Ayez donc confiance au Canada. Les choses peuvent changer. Nous donnerons suite au rapport de la Commission Dunton-Laurendeau, nous adopterons la Loi sur les langues officielles. Nous amènerons les gens de la Fonction publique à reconsidérer leurs lignes de conduite en matière de recrutement et de personnel.

Nous susciterons à Ottawa-Hull, à Queen's Park et chez vos propres dirigeants, à Québec, la ferveur voulue pour faire de la capitale du Canada une ville réellement bilingue, pour en faire une ville plus accueillante, une capitale vraiment nationale. Parce qu'il faut que les Québécois se sentent chez eux partout au Canada et au sein de l'administration fédérale.»

On peut dire que jusqu'à maintenant, les Québécois sont demeurés confiants. Ils ont rejeté le séparatisme lorsqu'il en fut question à l'occasion des élections de 1968, 1970 et 1972. Mais il faut que, de son côté, Ottawa soit fidèle à sa promesse. Il faut que tous, dans un effort commun, nous montrions une fois pour toutes qu'Ottawa est capable de parler français et d'incarner les valeurs qui sont chères aux Canadiens de langue française, comme celles auxquelles les Canadiens de langue anglaise demeurent attachés. Cela nous devons le faire, parce que nous tenons à demeu-